



LA SOUS-PRÉFECTURE DE SARCELLES VOUS INFORME DES DÉLAIS MOYENS
CONSTATÉS AU COURS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2010

DÉLAI MOYEN DE DÉLIVRANCE DU TITRE AU GUICHET	
Certificat d'Immatriculation Provisoire délivré au guichet	1heure 6 mns (avec pré accueil)
Permis de conduire délivre au guichet	26 minutes
DÉLAI MOYEN DE TRAITEMENT *	
Certificat d'Immatriculation Provisoire délivré par courrier	3 JOURS
Permis de conduire délivré par courrier	9 JOURS
Carte nationale d'identité Correspond <u>au délai d'instruction par la sous-préfecture</u> des demandes déposées en mairies.  Ne sont pas pris en compte : -le délai de transmission à la sous-préfecture des dossiers déposés en mairies. -le délai de fabrication du titre par le centre de production à qui est adressée la demande après vérification par les services de la sous-préfecture.	7 JOURS Attention les délais sont plus importants en période d'été
Passeport biométrique Correspond <u>au délai d'instruction par la sous-préfecture</u> des demandes déposées en mairies.  Ne sont pas pris en compte : -le délai de transmission à la sous-préfecture des dossiers déposés en mairies. -le délai de fabrication du titre par le centre de production à qui est adressée la demande après vérification par les services de la	3 JOURS Attention les délais sont plus importants en période d'été
Délai moyen de réponse aux réclamations	6 jours
Délai moyen de réponse aux demandes d'information par courriel	2 jours

**Les délais sont calculés en jours calendaires (y compris week ends et jours fériés). Ils ne comprennent pas le délai d'envoi postal.*

Mis à jour le 04/05/2010